

N° 18 — 4^{me} ANNEE — SPECIAL CONFERENCE

50 CENT.

منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS

CGT

**“LES TRAVAILLEURS
QUI QUITTENT LEUR PAYS
POUR DES RAISONS ECONOMIQUES,
SOCIALES OU POLITIQUES,
NE SERONT JAMAIS CONSIDERES
PAR NOS ORGANISATIONS
COMME DES ETRANGERS”**

**BENOIT FRACHON
PRESIDENT DE LA CGT**

II^e CONFERENCE NATIONALE

**Extraits du rapport
de Marius Apostolo
membre
de la commission
administrative
de la C.G.T.**



Le thème qui domine la tribune : « Egalité des droits - Solidarité de lutte entre travailleurs français et immigrés », n'est pas fortuit.

En effet, il y a quatre jours à peine, des millions de travailleurs unis, signifiaient par une riposte prompt, énergique et puissante, leur profond mécontentement devant l'échec des discussions de Tilsit dont le patronat et le gouvernement portent l'entière responsabilité.

Comme pendant la grève de mai-juin, des centaines de milliers de travailleurs immigrés ont cessé le travail et manifesté avec leurs frères de classe français, refusant comme eux de se voir frustrer progressivement des avantages acquis de l'aute lutte.

Tous ensemble ils sont déterminés à poursuivre l'action sous la responsabilité des organisations syndicales, dans les formes appropriées, qu'ils décideront démocratiquement, si le gouvernement et le patronat persistent dans leur refus de négocier.

...

On s'agite beaucoup dans le pays autour du problème de l'immigration.

Les campagnes de presse, plus ou moins malintentionnées, se sont multipliées, faisant ainsi écho aux groupes nationalistes des C.D.R. qui défilaient sur les Champs-Élysées en juin dernier au cri de : « La France aux Français ».

Les uns et les autres alimentent le racisme et la xénophobie.

On n'a jamais compté autant d'associations dites « apolitiques » pour venir en « aide » aux immigrés. Les gaullistes s'en mêlent, les missions religieuses, les consulats, la police politique étrangère redoublent d'activité. Le Ministre français de l'Intérieur menace d'expulsion les étrangers qui ne respecteraient pas la « neutralité politique » et pour l'exemple, frappe quelques-uns de ces soi-disant « conspirateurs » qui ont eu l'audace de réclamer le droit de vivre plus dignement.

QUI EST RESPONSABLE DE L'IMMIGRATION ET DES CONDITIONS DANS LESQUELLES ELLE S'EFFECTUE ?

Après avoir déclaré : « Ce n'est pas nous qui contesterons que l'immigration tient une place importante en France », Marius Apostolo analyse les statistiques concernant l'immigration et poursuit :

...Pour l'essentiel, les immigrés viennent de pays capitalistes d'Europe, de pays en voie de développement anciennement colonisés et aussi de départements et territoires d'Outre-Mer.

Les uns ont été contraints de fuir les dictatures fascistes qui règnent dans des pays comme l'Espagne, le Portugal ou la Grèce.

Mais la grande majorité s'expatrient pour des raisons économiques. Les régimes de grands propriétaires fonciers, de féodaux et de banquiers des pays d'Europe occidentale sont incapables d'assurer du travail et du pain aux masses laborieuses, de développer les richesses naturelles au profit du peuple.

Ces régimes d'exploitation et d'oppression contraignent la partie la plus jeune et la plus dynamique de la population à émigrer dans n'importe quelles conditions. Ils pensent ainsi décongestionner leur marché du travail trop encombré et en même temps, faire face à l'agitation sociale qui pourrait résulter du mécontentement grandissant des travailleurs sans emploi. Ce qu'ils ne parviennent d'ailleurs pas à faire pas plus en Italie qu'en Espagne ou au Portugal.

Les responsables de l'émigration, ce sont aussi les régimes colonialistes qui pendant des décades ont pillé les pays sous leur dépendances, leur laissant notamment le triste héritage d'une économie arriérée, de centaines de milliers de chômeurs, la plupart analphabètes et sans qualification professionnelle.

Les accords de main-d'œuvre signés par la France avec d'anciennes colonies ne dégagent-ils pas souvent des odeurs de

pétrole, de gaz, de minerai de chrome, d'uranium ou de fer ?

Les mouvements migratoires ne sont pas ainsi que certains le prétendent, « un phénomène international inéluctable, une nécessité des temps modernes ».

Ce n'est pas par hasard si la composition actuelle de la main-d'œuvre immigrée en France est différente de celle d'avant-guerre.

Il y avait en effet à cette époque-là, 500.000 Polonais environ, des dizaines de milliers de Tchécoslovaques, Hongrois, Bulgares, Roumains...

Aujourd'hui, cette immigration a pratiquement pris fin parce que le régime socialiste, en abolissant la propriété privée des moyens de production, a supprimé à la minorité des privilégiés d'autrefois, les possibilités d'exploiter tout un peuple, et a notamment mis fin au chômage, plaie du régime capitaliste.

C'est faire preuve d'esprit de classe et de solidarité ouvrière internationale que de montrer des réalités tant aux travailleurs français, qu'immigrés.

LA POLITIQUE D'IMMIGRATION DU POUVOIR ET DU PATRONAT

Ayant examiné les raisons qui poussent le pouvoir et le patronat français à rechercher la main-d'œuvre immigrée, les objectifs poursuivis, Marius APOSTOLO fait la démonstration que :

...Le pouvoir gaulliste ne considère pas le problème de la main-d'œuvre immigrée comme un phénomène temporaire, secondaire mais comme un élément fondamental du point de vue de sa politique économique et sociale.

...La concurrence entre les travailleurs est en effet une arme redoutable dans les mains des capitalistes pour faire pression sur l'ensemble de la classe ouvrière.

Tous les moyens sont bons pour opposer les uns aux autres en vue d'aggraver les conditions de vie et de travail de tous : dresser les Français contre les immigrés.

(Suite en page 3)

M. Apostolo (suite)

les immigrés contre les Français, les immigrés les uns contre les autres, mais aussi les jeunes contre les anciens, les hommes contre les femmes, les ouvriers contre les mensuels, les chômeurs contre les ouvriers qui ont un emploi.

Nous savons que le chômage est une plaie du régime capitaliste. C'est aussi une nécessité pour les monopoles qui, lorsqu'ils considèrent que l'armée industrielle de réserve est insuffisante, la développent artificiellement pour pouvoir, comme ils disent, détendre le marché du travail, faire pression sur l'ensemble de la classe ouvrière et freiner les luttes revendicatives.

La situation actuelle — déclare-t-il — nous commande d'apporter de plus larges explications aux travailleurs sur les causes de cette situation, de combattre avec plus de vigueur et de persévérance les campagnes malsaines qui visent à rejeter sur les immigrés les responsabilités des difficultés, de prendre des mesures concrètes pour assurer la défense des travailleurs immigrés et pour réaliser le large rassemblement de tous les salariés quelles que soient leur nationalité et la couleur de leur peau...

L'orateur analyse les récentes mesures gouvernementales « mesures qui apportent certaines restrictions dans la procédure de régularisation » et poursuit : « les luttes ouvrières ne sont pas étrangères aux mesures prises ».

Les travailleurs immigrés y ont participé massivement et renforcé la C.G.T. Le pouvoir et le patronat semblent en tirer les leçons.

Marius APOSTOLO brosse ensuite le tableau des innombrables discriminations qui frappent injustement les travailleurs immigrés, des difficultés rencontrées dans le domaine de la formation professionnelle, la réadaptation des handicapés physiques, de la reconversion, de la nécessité de l'alphabétisation, et enchaînant sur l'orientation de la C.G.T. déclare :

— La Conférence Nationale marquera une nouvelle et importante étape dans l'activité de la C.G.T. pour la défense et l'organisation des travailleurs immigrés.

Il s'agit là de tâches que ne concernent pas seulement les travailleurs immigrés, mais en premier lieu les directions des organisations confédérées à tous les niveaux de notre mouvement syndical.

Pour avancer plus résolument encore dans cette voie, il importe de riposter avec beaucoup de vigueur et d'arguments aux idées néfastes pour les travailleurs français et immigrés qui sont répandues dans la classe ouvrière.

Il est vrai que la classe ouvrière française a une longue tradition d'internationalisme, mais croyons-nous que tous les travailleurs français et immigrés ont tous spontanément vu clair sur les mobiles des monopoles, sur la communauté d'intérêts qui existe entre tous les salariés ?

D'autant plus que depuis quelque temps se développe une campagne, notamment parmi les travailleurs algériens, qui tente de faire croire que la solidarité de la classe ouvrière est un mythe, qu'il n'y a pas d'intérêts communs entre les travailleurs français



et immigrés, que « l'amélioration du sort de l'immigré peut se faire au niveau du gouvernement ».

Les gauchistes, de leur côté, emboîtent le pas et s'efforcent d'isoler les immigrés de la classe ouvrière française et de les couper de la C.G.T.

La communauté d'intérêts qui lie les travailleurs français et immigrés est apparue encore plus clairement au cours de la grève de mai-juin : en luttant ensemble ils ont arraché d'importants succès, bénéfiques aux uns et aux autres.

Après avoir donné de nombreux exemples de luttes communes des travailleurs français et immigrés, Marius APOSTOLO devait notamment déclarer :

Comme je rappelais le camarade Benoît FRACHON, la société capitaliste ne se divise pas en travailleurs de différentes nationalités, mais en deux classes fondamentales : les exploités et les exploités.

L'égalité des droits dans tous les domaines, c'est non seulement une question d'humanité et de justice, mais c'est aussi le moyen de lutter contre la concurrence entre travailleurs voulue par le pouvoir et le patronat et contre le racisme et la xénophobie.

Il faut que cesse les trafics d'hommes, les discriminations de toutes sortes, ces formes modernes de l'esclavage, qui font la honte du régime.

Que dans tout notre mouvement syndical s'engage une vaste campagne pour exiger du gouvernement l'élaboration d'une politique d'immigration cohérente qui soit conforme aux intérêts des travailleurs immigrés, français et de la nation et qui reconnaisse en droit et en fait l'égalité entre tous les salariés quelle que soit leur nationalité.

Après avoir insisté sur les principaux

points de la Charte revendicative, Marius APOSTOLO poursuit :

...C'est à partir des entreprises et des chantiers que les revendications essentielles contenues dans la Charte revendicative devront être popularisées, complétées, et c'est à partir des entreprises et des chantiers que devra se poursuivre l'action, Français et immigrés unis.

Puis examinant les tâches des organisations de la C.G.T., il déclare :

...Il nous faut faire prendre conscience à tout le mouvement syndical de l'importance de l'immigration. Faire pénétrer l'orientation de la C.G.T. auprès des travailleurs français et immigrés, faire mieux comprendre la psychologie spécifique des travailleurs immigrés qui ne s'intègrent pas d'emblée dans la lutte de la classe ouvrière française.

Mais montrer également aux travailleurs immigrés qu'ils sont tenus, eux aussi, de prendre toute leur place dans la lutte de classe ouvrière française, qu'ils doivent faire échec avec l'appui de nos organisations aux pressions, aux manœuvres de toutes sortes qui visent à les isoler, à les couper des travailleurs français...

Avant de conclure, Marius APOSTOLO insiste sur la promotion des cadres syndicaux et leur formation ; les permanences syndicales pour assister les travailleurs. L'INCA avec l'aide de nos camarades de la C.G.I.L., nous offre de grandes possibilités pour la défense des travailleurs italiens, mais aussi pour leur permettre de prendre place dans le combat commun, la diffusion de la presse en langue maternelle.

Sur l'alphabétisation fonctionnelle, il déclare notamment :

...Certes, la C.G.T. n'a pas la prétention de

(Suite en page 4)

PAGE 3



II^e CONFERENCE NATIONALE

(Suite et fin du rapport de M. Apostolo)

liquider l'analphabétisme en France par ses propres moyens. La solution de ce problème incombe en premier lieu au pouvoir et au patronat qui doivent mettre en œuvre des moyens correspondant à l'ampleur et à la gravité du problème.

Mais la C.G.T. entend développer ses propres activités et aider davantage encore ses organisations pour l'organisation de cours pilotes.

Après avoir traité de l'importance des commissions de la main-d'œuvre immigrée, des groupes de langue, Marius APOSTOLO conclut en ces termes :

...La classe ouvrière française a une longue tradition d'internationalisme. Elle a toujours accueilli les immigrés fraternellement et soutenu leur lutte pour leurs droits et intérêts, de même que s'est manifesté un soutien réciproque dans les combats communs.

Aujourd'hui, elle affirme activement sa solidarité à l'héroïque peuple du Vietnam, aux peuples d'Espagne, du Portugal, de Grèce à tous ceux qui luttent contre le fascisme, pour la liberté, l'indépendance et la paix.

Fidèle à cette glorieuse tradition, la C.G.T. appelle ses militants et ses adhérents, tous les travailleurs français et immigrés à combattre toutes formes de discrimination, de racisme et de xénophobie, à resserrer les liens de fraternité pour mieux combattre les objectifs des exploités communs, pour la défense des intérêts immédiats et d'avenir de tous les travailleurs.

Elle appelle les travailleurs français et immigrés à adhérer et renforcer les syndicats et sections syndicales C.G.T. pour aller vers de nouveaux et plus importants succès.

Le visage de la conférence

LA REPRESENTATION

- 326 délégués, dont 188 militants français et 138 militants immigrés.
 - Parmi les militants immigrés, on comptait 48 Espagnols, 37 Algériens, 25 Italiens, 15 Portugais, 4 Maliens, 2 Tunisiens, 2 Sénégalais, 1 Camerounais, 1 Belge, 1 Apatride.
- Deux immigrés étaient âgés de 18 ans, un métallurgiste espagnol et un métallurgiste portugais, douze avaient moins de 25 ans et trente-cinq moins de 30 ans.

Etaient représentés :

- **Le Bureau Confédéral** par Benoît Frachon, Président de la C.G.T. ; Germaine Guille, Marcel Caille, Livio Mascarello, Léon Mauvais, Jean-Louis Moynet, Jean Schaefer, secrétaires de la C.G.T.
- **14 membres de la Commission Administrative de la C.G.T.**
- **20 Fédérations d'industries :**
Agriculture, Alimentation, Bâtiment, Bois, Céramique, Cuirs et Peaux, Habillement, Industries Chimiques, Métaux, Papier-Carton, Services Publics et de Santé, Sous-Sol, Textile, Transports, Syndicats Maritimes, Employés, Cheminots, P.T.T., Livre, Spectacle. La Fédération des Métaux était représentée par 69 délégués français et 47 délégués immigrés, la Fédération du Bâtiment par 53 Français et 39 immigrés, la Fédération de l'Agriculture par 8 Français et 4 immigrés, la Fédération du Sous-Sol par 7 Français et 4 immigrés, la Fédération des Industries Chimiques par 3 Français et 11 immigrés...
- **56 Unions Départementales :**
Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes, Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Charente, Cher,

Côte-d'Or, Dordogne, Drôme, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Isère, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Loiret, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Moselle, Oise, Nord, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Tarn, Var, Vaucluse, Haute-Vienne, Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Essonne, Yvelines, Val-d'Oise.

- Beaucoup de Fédérations et d'Unions départementales étaient représentées par des Secrétaires.
- De nombreux syndicats, Unions locales, Unions syndicales des Travailleurs de la Métallurgie, Unions syndicales du Bâtiment.
- Les membres de la Commission Confédérale de la main-d'œuvre immigrée et des groupes de langue confédéraux, Africain, Algérien, Espagnol, Italien et Portugais.
- Parmi les invités, on comptait notamment :
Enrico Vercellino, représentant la Confédération Générale Italienne du Travail (C.G.I.L.).
Antonio Motta, représentant l'I.N.C.A.-C.G.I.L.
Maurice Gastaud, représentant de la Fédération Syndicale Mondiale auprès de l'UNESCO.
M^e Fernand Benahiem, avocat.

Les documents adoptés à l'issue des travaux :

- Un appel aux travailleurs français et immigrés.
- Une résolution.
- Une charte revendicative.
- Trois motions concernant la situation en Espagne, au Portugal et en Grèce.

LES INTERVENTIONS

75 délégués Français et immigrés sont intervenus à la tribune.

Les militants Africains, Algériens, Espagnols, Français, Italiens, Portugais ont parlé des conditions difficiles, parfois inhumaines dans lesquelles travaillent et vivent les immigrés de toutes nationalités.

« A la teinturerie de Champagne à Troyes, explique le représentant de l'Union Départementale C.G.T. de l'Aube, des Algériens piétinent dans l'eau pendant 10 à 12 heures, pour un salaire ne dépassant pas 3,20 francs de l'heure ».

De nombreuses interventions devaient mettre l'accent sur les mesures d'hygiène et de sécurité concernant les immigrés et la nécessité de prendre des mesures adaptées à leur présence tant pour la prévention que pour la réadaptation des accidents du travail : tel ce délégué Portugais d'une entreprise du bâtiment qui déclare : « si vous allez sur le chantier de l'aéroport de Roissy-en-France, alors que l'on compte en moyenne de 80 à 90 % d'immigrés, vous verrez partout des écritaux en français « Port du casque obligatoire ». Dernièrement un travailleur est tombé d'un échafaudage et s'est écrasé au sol... Nous pouvons encore citer le cas d'un travailleur originaire d'Afrique du Nord, licencié parce qu'amputé de quatre doigts à la suite d'un accident du travail » déclare le représentant de l'Union Départementale des Yvelines.

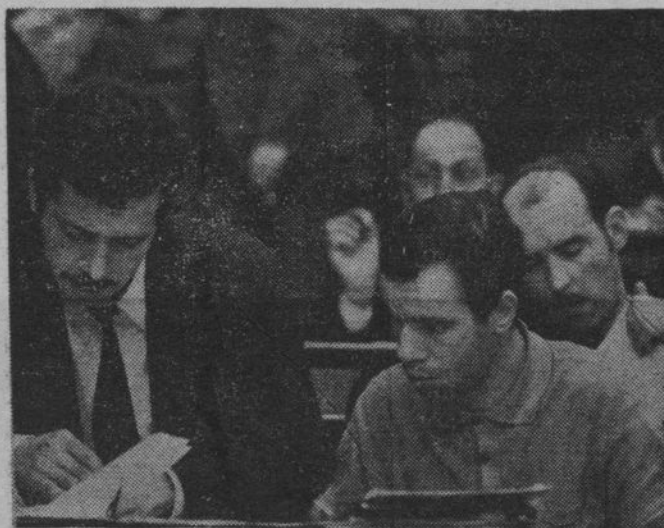
Un camarade de l'Union Locale d'Aubervilliers, donne un exemple et dit « comment ils vivent ! : 16 dans une chambre de 10 m2 avec des lits superposés, ils payent chacun 100 F par mois ». De nombreux délégués parleront des « marchands de sommeil, de soupe » des bidonvilles, des baraques, des foyers; un camarade de l'Union Départementale du Nord ajoutera : « Les conditions de logement, de travail ont bien souvent en plus des problèmes moraux qu'elles posent, des répercussions néfastes sur la santé. C'est ainsi que sur 17 mineurs en sanatorium dans le secteur de Douai, 15 sont des mineurs Marocains ».

Les orateurs ont également montré l'étendue des discriminations qui frappent injustement les travailleurs immigrés, sécurité sociale, allocations familiales, droits syndicaux, les enfants.

De jeunes immigrés, de moins jeunes aussi, ont dit dans quelles conditions ils étaient venus en France, leurs illusions, leurs révoltes. Bien souvent ils expliquent comment les patrons essaient de les diviser, de les mettre en concurrence entre eux, et avec leurs camarades français : « la concurrence, dit un Algérien de l'entreprise de l'alimentation VIBIS dans la région parisienne, commence lorsqu'un patron embauche des Espagnols à 4 F de l'heure, alors que des Algériens en place depuis 3 ou 4 ans ne touchent que 3,08 F pour un même travail. Et pourtant 4 F de l'heure ce n'est pas trop payé ». Le représentant de l'Union Départementale de Haute-Garonne devait dire : « une entreprise électrique de Toulouse embauchait des Portugais à un salaire inférieur à 0,50 de l'heure par rapport aux autres travailleurs de l'entreprise. L'intervention des délégués C.G.T. a fait disparaître cet état de chose ». Un jeune Portugais de l'Union Locale de Gonesse et Luzarches dans le Val-d'Oise devait ajouter : « Le chômage, les travailleurs Français et immigrés n'y sont pour rien — la S.N.C.F. va supprimer des kilomètres de voies ferrées et des milliers d'emplois ».

Chacun explique les multiples « vols » dont sont victimes les immigrés, tel cet Espagnol du Tarn qui dit : « les sommes dues à l'Office National d'Immigration par les employeurs, ce sont souvent les immigrés qui les payent ». Le représentant de l'Union Départementale de la Sarthe montre que « lorsque la C.G.T. s'en mêle, dénonce le fait scandale, se sont les employeurs qui les règlent effectivement ».

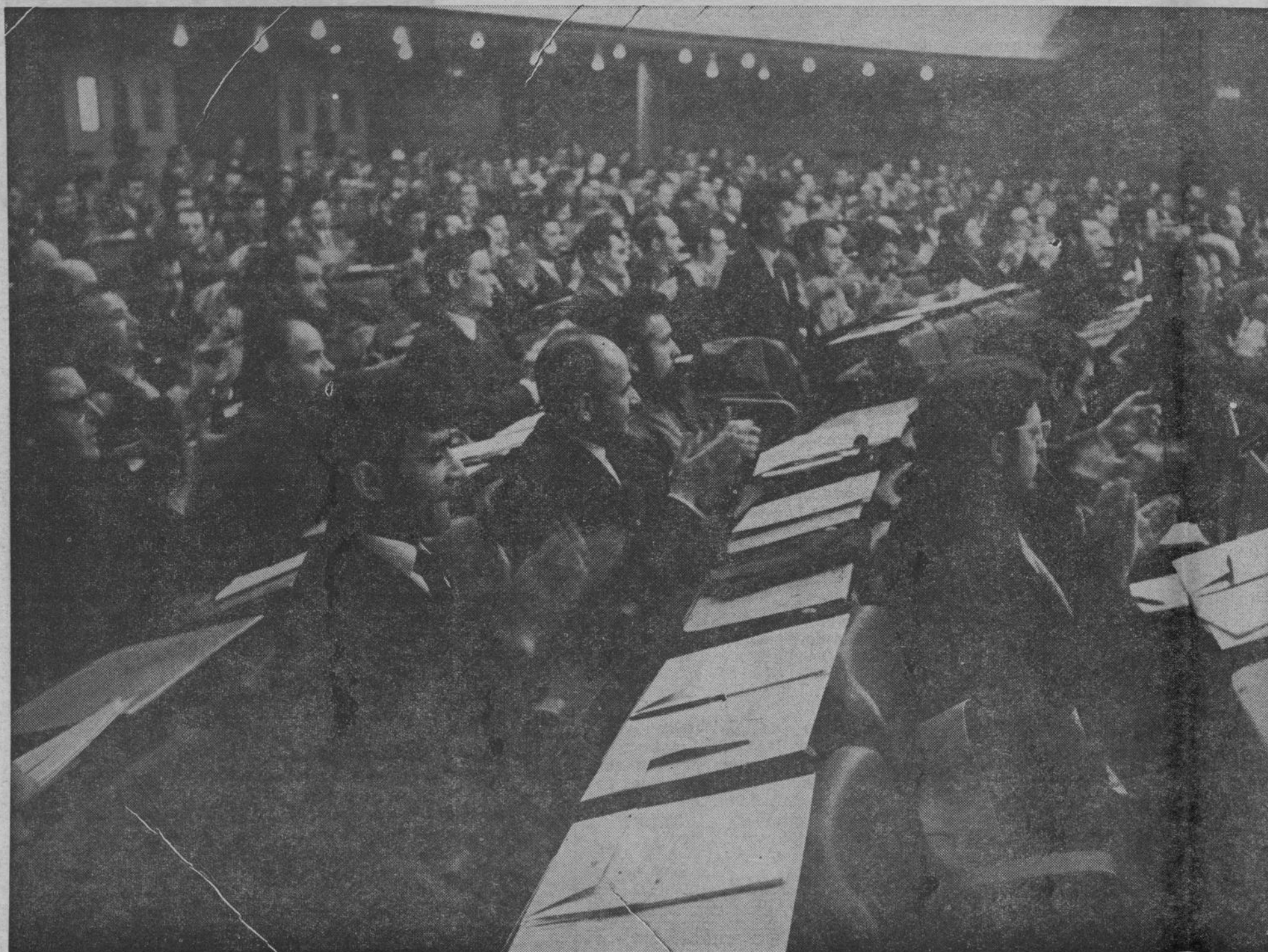
Pour beaucoup, les orateurs ont fait état des luttes récentes et sont venus dire comment les travailleurs immigrés se syndiquent, comment ils luttent avec les travailleurs



(Suite en page 8)

II^e CONFERENCE NATIONALE

L'ALLOCUTION DE BENOIT FRACHON PRESIDENT DE LA CGT



Camarades,

Etant donné l'importance de la main-d'œuvre immigrée travaillant actuellement dans notre pays, la C.G.T. doit considérer comme une tâche de premier plan son organisation et sa défense contre l'exploitation capitaliste dont elle est l'objet.

Cependant, pour nous, il ne s'agit pas seulement de cela. Les travailleurs qui quittent leur pays pour des raisons économiques, sociales ou politiques ne seront jamais considérés par nos organisations comme des étrangers. Ils font partie de la même classe que les prolétaires de chez nous et cela suffit pour que nous les recevions et les traitions en égaux.

Depuis bien longtemps déjà, nous avons eu à connaître l'immigration, nous avons traversé des périodes de chômage où les patrons et la réaction menaient des campagnes ignobles pour détourner le mécontentement et la colère des travailleurs français vers les travailleurs immigrés qui « venaient manger leur pain », comme ils disent.

Jamais, à aucun moment, à la C.G.T.U. d'abord, ensuite à la C.G.T. réunifiée, nous n'avons laissé se dérouler ces campagnes xénophobes sans les dénoncer avec vigueur. Nous avons défendu les travailleurs immigrés, chômeurs ou non, de la même façon que les autres, et nous avons contribué à développer chez nous les sentiments de fraternité et de solidarité prolétarienne internationale.

Aujourd'hui où la conscience de classe a pénétré plus profondément dans la classe ouvrière, où les organisations syndicales jouent un rôle prépondérant

dans la lutte des classes, nous avons les moyens, non seulement de soutenir, d'aider nos frères immigrés, mais de les amener eux-mêmes à participer à notre lutte commune.

Beaucoup d'entre eux d'ailleurs y participent déjà et cette collaboration dans les luttes pour les revendications et les libertés ouvrières contribue, de toute évidence, à renforcer les résultats obtenus.

En agissant ainsi, nous les avons aidés à se sentir des prolétaires à part entière, comme on dit aujourd'hui et c'est leur fierté qui a grandi d'autant.

Il y a quelques années, au moment où commençait l'afflux des travailleurs portugais, un dirigeant de ce pays, venu à Paris en vue d'organiser l'encadrement de ces ouvriers par des missions réactionnaires, avait dans son rapport, noté que la C.G.T. était en train de faire de ces ouvriers des révolutionnaires, des communistes.

Jamais plus que ce jour-là, je n'avais ressenti plus bel hommage en l'honneur de la C.G.T. et du bon sens des travailleurs du Portugal.

Certes, il y a des difficultés particulières pour ces travailleurs à militer auprès de nous. Les capitalistes de chez nous ne les ont pas recrutés pour qu'ils deviennent des militants ouvriers.

Au contraire, les contraintes qu'ils cherchent à leur imposer sont destinées non seulement à les surexploiter mais aussi à créer des conditions plus favorables pour les mettre en concurrence avec les ouvriers français, pour les salaires, les conditions de travail, les libertés politiques et syndicales.

C'est pourquoi nous devons aussi prendre leur défense et combattre ces inégalités.

Mais nous ne pourrions pas le faire avec tout l'entrain et la vigueur nécessaires si nous limitons cela à de simples sentiments de solidarité. Nous aurions un peu l'air de leur faire la charité et ce serait presque humiliant pour eux.

Certes, nous devons le faire et parfois prendre des initiatives qu'ils ne peuvent pas toujours prendre eux-mêmes, mais en les considérant comme nos alliés et comme des hommes, des prolétaires capables d'agir et de contribuer à se faire respecter.

C'est seulement si nous pensons ainsi qu'ils se trouveront libres et chez eux dans nos organisations syndicales, qu'ils auront le cœur à y militer comme nous.

Dans les documents qui sont soumis à la Conférence, sont rassemblées des suggestions et des propositions qui me semblent correspondre à la nécessité de riposter et de faire échec efficace, ment à toutes les manœuvres que pratiquent et voudraient maintenir l'Etat et le patronat pour utiliser la main-d'œuvre immigrée dans leurs propres intérêts.

Je pense que la discussion qui va se dérouler ici aboutira à déterminer les méthodes pratiques pour permettre l'application des décisions qui seront prises et que notre travail avec les travailleurs immigrés et pour leur gagner les mêmes droits qu'aux travailleurs français pourra avancer, que nous ferons de nouveaux progrès dans la voie de l'internationalisme prolétarien.

Français pour faire aboutir les revendications communes à tous les travailleurs, et pour l'égalité des droits.

Un délégué Italien de l'usine métallurgique de Pompey déclare d'entrée : « Je vous apporte les fraternelles salutations de mes camarades de l'Union Locale de Pompey-Frouard-Liverdun-Custines. Je vous prie d'excuser nos camarades qui n'ont pu participer à la Conférence en raison des actions revendicatives qui se développent actuellement. Les travailleurs Français et immigrés ripostent contre les mises à pied, les sanctions injustifiées ». Un dirigeant de l'Union Syndicale du Bâtiment de la Seine-Saint-Denis explique : « Les travailleurs immigrés veulent lutter et ils le prouvent. Dans nos professions plus de 75 % de nos syndiqués sont des immigrés ». Un délégué de l'Usine Citroën de Nanterre (Hauts de Seine) déclare : « Aux lendemains de mai-juin, 62 % des syndiqués étaient d'origine immigrée ». Un camarade du Nord dit encore : « A Dunkerque, dans l'entreprise du bâtiment Herlicq, sur 300 salariés dont 100 Immigrés Espagnols, Italiens, nous avons 225 syndiqués. Grâce à l'action, nos camarades viennent d'obtenir une augmentation de 6 %, la prime de panier passe de 4,74 F à 6 F » et il ajoute : « dans cette entreprise sur 5 délégués titulaires, nous avons un délégué Espagnol et un Italien ».

« A la Brasserie d'Arcueil — dit un délégué immigré d'Afrique du Nord — depuis la création du syndicat C.G.T., les choses ont changé. 95 % du personnel a voté C.G.T.; sur 14 délégués il y a 8 Algériens et 1 Africain, au C.E., 5 Algériens, 1 Espagnol, 1 Africain. La direction organisait l'arbre de Noël à la tête du client, aujourd'hui, l'arbre de Noël est une fête pour tous, pour tous les enfants sans aucune distinction de race ou de couleur de peau. Cela n'avait jamais existé avant. Le syndicat C.G.T. ça paye ».

« Aux Papeteries de Nanterre, par exemple, suite à la grève de mai, nous avons obtenu pour nos camarades Algériens et Marocains, quatre semaines de congés sans solde, s'ajoutant aux congés payés, avec la garantie des avantages acquis au retour » déclare le représentant de la Fédération du Papier-Carton.

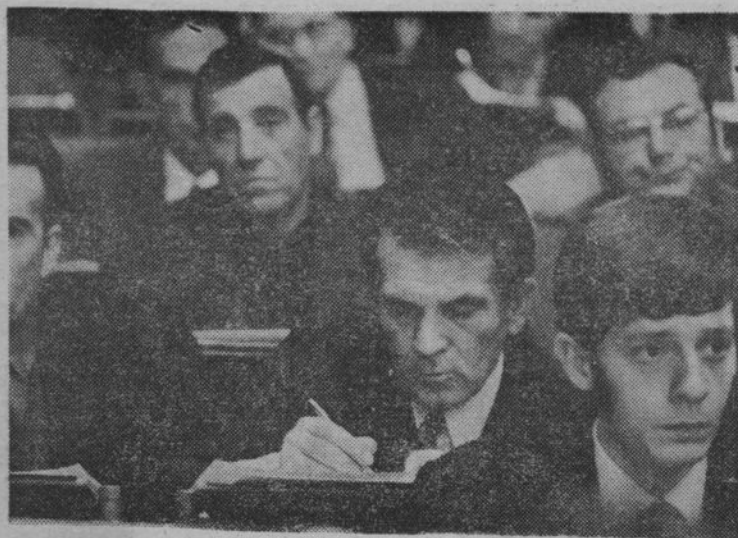
Avant mai 1968, il n'y avait pas d'organisation syndicale à l'entreprise Allinquant à Levallois (Hauts de Seine), aujourd'hui sur 500 salariés dont 70 % d'immigrés, la C.G.T. compte 300 syndiqués de toutes nationalités. Les travailleurs Algériens, Marocains, Maliens, Espagnols, Yougoslaves, Italiens, Portugais, Français ont élu leurs délégués du personnel à 90 % des voix, et le délégué de l'U.L. de Levallois ajoute : « ce sont des Algériens, Marocains, Italiens et Français. Le 12 février nous avons fait grève également à 90 % ». « Ça a commencé avec la diffusion du journal de la C.G.T. en langue maternelle. Nous avons fait des dizaines et des dizaines d'adhésions » dit un immigré Portugais de l'Essonne, et un délégué Espagnol des Hautes-Pyrénées ajoute : « dans le bâtiment, les Espagnols participent aux luttes, 50 % des syndiqués sont Espagnols ».

Le délégué de la Fédération des Services Publics et de la Santé Publique déclare : « les travailleurs immigrés font confiance et viennent à la C.G.T. Leur participation à la grève du 11 mars a été massive et même déterminante dans les services de voiries où ils sont en nombre ». Le représentant du syndicat C.G.T. Citroën insiste sur : « les résultats très positifs acquis au bout de 36 jours de grève grâce à la participation au coude à coude des travailleurs Français et immigrés ».

Dans l'agriculture, rappelle le représentant de la Fédération « les travailleurs immigrés ont apporté leur contribution à la lutte, et ajoute, pour ceux qui clament que la grève de mai-juin n'a servi à rien, que les immigrés n'ont rien obtenu : « les travailleurs Français et immigrés ont arraché d'un seul coup 56 % d'augmentation, plus une augmentation annuelle de 6 % ».

Des immigrés, des Français ont rappelé les devoirs réciproques de tous les travailleurs face à l'exploiteur commun,

(Suite en page 9)



II^e CONFERENCE NATIONALE

(Suite de la page 9)

la communauté d'intérêts qui les unit face à la politique anti-sociale du pouvoir gaulliste et des monopoles.

Nombreux sont les orateurs qui ont montré la nocivité des agissements de ceux-ci, gaullistes, missions, associations dites « apolitiques » et amicales de toutes sortes, gauchistes qui tentent en vain de creuser un fossé entre les immigrés et les Français : « aux campagnes racistes s'ajoutent encore les pressions des organismes officiels, qui essayent de nous empêcher de nous organiser et de nous défendre. Mais nous travailleurs Algériens, forts des expériences acquises aux côtés de nos camarades Français, nous nous considérons comme partie intégrante de la classe ouvrière ».

« Tous les moyens sont bons pour essayer de diviser, de dresser les travailleurs les uns contre les autres : un journal du soir a même fait courir le bruit que des travailleurs Africains de Saint-Mandé avaient mangé un Portugais ! » raconte un délégué Africain d'une entreprise de Montreuil, dans la Seine-Saint-Denis.

Un délégué Portugais de Lyon rappelle : « qu'il y a ici en France, les mouchards de la police politique portugaise qui s'affairent dans les concentrations de Portugais pour empêcher leur participation aux luttes faisant ainsi le jeu du patronat français ». « Chez Simca, dit encore un délégué Français des Yvelines, « la direction organise une permanence de l'Ambassade d'Espagne à l'intérieur de l'entreprise. Et cela au moment même où les travailleurs Espagnols sont en lutte contre le fascisme franquiste et pour que triomphe une politique démocratique et sociale dans leur pays ».

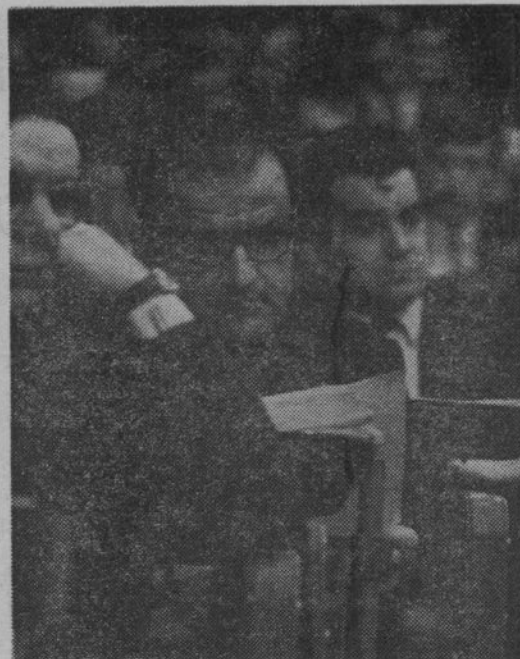
Les orateurs qui se sont succédé à la tribune devaient mettre l'accent sur la carence gouvernementale en matière de formation et préformation professionnelle d'alphabétisation. Un délégué immigré d'une usine métallurgique de Lyon dans le Rhône devait dire, non sans un peu d'ironie : « la radio-télévision lance des appels pour le rayonnement de la langue française dans le monde, mais ne faudrait-il pas rendre des mesures pour apprendre le français aux immigrés en France et commencer par l'alphabétisation ». « Des cours d'alphabétisation » cette question reviendra souvent : des cours ont lieu à Toulouse, dit le délégué de la Haute-Garonne, 50 immigrés y participent ». « A la C.G.T., nous allons organiser des écoles pour apprendre le français » explique un délégué Italien des Alpes-Maritimes

L'activité des organisations syndicales en direction des immigrés, leur participation à la vie syndicale ont largement été débattues à la Conférence. Chacun a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer encore le travail accompli et ont même critiqué fraternellement mais fermement telle position ou telle attitude, déclarant, comme ce dirigeant des Pyrénées Orientales : « nous devons lutter contre deux tendances, celle qui consiste à lancer seuls les immigrés et celle qui consiste à ne pas leur faire toute la place dans nos organisations y compris dans les directions ».

Les délégués ont montré les progrès réalisés : « notre Union Départementale suit en permanence les problèmes, nous avons constitué un collectif de travail comprenant un Français, un Espagnol, trois Italiens, un Portugais et un Algérien. Deux groupes de langue, espagnol et italien, fonctionnent maintenant, comme a précisé le représentant de l'U.D. de l'Isère ou celui du bâtiment de Marseille : « Au Conseil Juridique de notre Union Syndicale des Bouches-du-Rhône, des Espagnols, Algériens, Italiens participent à la tenue des permanences hebdomadaires.

L'ensemble des interventions ont insisté sur la nécessité de renforcer la C.G.T. pour parvenir à imposer « l'égalité des droits dans tous les domaines entre travailleurs Français et immigrés, et la Charte Revendicative de la C.G.T. ».

Avec des accents différents, les délégués ont rappelé « le soutien de la classe ouvrière aux travailleurs du monde qui luttent pour leur liberté, en Espagne, au Portugal, en Grèce, au Moyen-Orient, comme ce délégué Espagnol de la Régie Renault, qui termine son intervention en s'écriant : « Vive l'héroïque peuple du Viet Nam » ou cet Algérien du bâtiment : « Vive la solidarité internationale des travailleurs ! »



II^e CONFERENCE NATIONALE

Les conclusions de Léon Mauvais



Le camarade Léon MAUVAIS, secrétaire de la C.G.T. souligne que la Conférence a été très bonne, utile et surtout très opportune.

Il attire l'attention des délégués que dans ses conclusions, il insistera tout particulièrement sur quelques problèmes apparaissant comme essentiels pour l'activité ultérieure de la C.G.T.

COMMUNAUTE D'INTERETS ET UNITE DE COMBAT

... Organiser, défendre les immigrés, exiger que patronat et gouvernants fassent droit aux revendications légitimes des travailleurs immigrés, relatives à leurs conditions de travail à leurs salaires, à leurs conditions d'habitat, à leurs conditions de vie, celles concernant à la fois les questions sociales et administratives, faire cela, ce n'est pas seulement défendre, et nous le devons, les travailleurs immigrés, c'est aussi lutter pour nos propres revendications.

Chacun voit bien que s'exprime ainsi une communauté d'intérêts, d'exigence de l'égalité des droits et que, par conséquence, la solidarité de combat entre les travailleurs immigrés et français est une réalité, une nécessité.

ECHEC AUX DIVISEURS

Cette conception de principe de la communauté d'intérêts, de l'égalité des droits et de la solidarité de combat, est mise en cause par le pouvoir gaulliste et le patronat. De leur côté, comme chacun le sait, les consulats, les associations diverses, dites « d'entraide », les missions religieuses, ne manquent pas, dans des formes diverses, de faire chorus avec les patrons et les gouvernants français. En même temps, d'ailleurs, ils multiplient pressions et « conseils » pour détourner les travailleurs immigrés des luttes avec leurs camarades français et de la C.G.T., qui les appellent justement, à l'union et à l'action.

Dans cette Conférence, nous nous devons de rappeler que de prétendus « révolutionnaires » et internationalistes convaincus » mettent en cause, eux aussi, la solidarité de combat entre les travailleurs français et immigrés.

Ils vont jusqu'à dire et écrire que les immigrés forment une couche à part de la classe ouvrière française, que leurs intérêts ne coïncident pas avec ceux des travailleurs de notre pays ; ils mettent en cause la communauté d'intérêts et l'égalité des droits ; en bref, ils mettent tout en œuvre pour empêcher l'union, dans l'action, des travailleurs immigrés et français.

Dans le même temps, et cela ne peut pas nous étonner, d'autres campagnes racistes, xénophobes et chauvines sont menées parmi les travailleurs français, contre les travailleurs immigrés.

AGIR AVEC PUISSANCE ET CONTINUITE

Il y a une impérieuse nécessité de dénoncer ces manœuvres, d'affirmer dans l'action notre solidarité de dénoncer ces manœuvres, d'affirmer dans l'action notre solidarité à ces travailleurs et travailleuses.

Il est très important, pour tous nos militants, d'avoir pleine connaissance des conditions de vie, de travail des problèmes les plus divers qui préoccupent les travailleurs. Cela est indispensable pour exprimer et défendre correctement leurs revendications.

Mais nous voulons ajouter une autre notion. Nous devons être sensibilisés, tout mettre en œuvre pour bien comprendre les travailleurs immigrés.

Je m'explique. Ils ne forment pas une couche à part de la classe ouvrière française, dans le sens que l'indique certains qui voudraient les voir se dresser contre les travailleurs français, ce qui aboutirait à faciliter l'exploitation capitaliste.

Mais il est bien vrai que notre attention doit être fortement attirée sur leur situation, leur exploitation, les conditions dans lesquelles ils sont logés, ils vivent réellement. En cela il y a incontestablement des aspects particuliers qu'il nous faut bien connaître, pour mieux comprendre les travailleurs immigrés.

Il faut faire en sorte, qu'en toutes circonstances, au travail, comme sur le lieu d'habitation, les travailleurs immigrés se sentent dans la grande famille des exploités de notre pays, que nous sommes sensibles aussi bien à leurs revendications qu'à leurs conditions d'habitat, à leurs conditions de vie en général.

EN TOUS LIEUX ET EN TOUTES CIRCONSTANCES

La solidarité de combat dans les entreprises doit être accompagnée de mesures concrètes pour que, hors de l'entreprise, les travailleurs immigrés nous voient également à leurs côtés, examinant avec eux leurs problèmes, les aidant à les solutionner.

De multiples exemples pourraient être donnés - et l'ont été d'ailleurs - qui témoignent des progrès déjà réalisés dans cette voie, en ce qui concerne les travailleurs immigrés.

PRENDRE LES MESURES INDISPENSABLES

Des mesures particulières doivent être prises, pour le travail parmi les immigrés. Si

les collectifs de travail doivent être constitués, des responsables désignés pour suivre ces questions, ce qui est indispensable, nous devons avoir conscience qu'il appartient à toutes les directions syndicales, à quelque niveau que ce soit, d'examiner les problèmes posés, les mots d'ordre revendicatifs et d'action, de s'en sentir pleinement responsables...

... Il faut faire en sorte que la défense, et l'organisation des immigrés, soient intégrées dans toute notre activité, comme pour les autres catégories...

... Dans certaines branches, dans des entreprises, l'on ne peut concevoir l'action de masse sans prendre toutes mesures pour défendre, unir, faire agir les travailleurs immigrés.

... Les problèmes relatifs aux libertés syndicales en faveur des immigrés, revêtent toujours une grande importance. Les manœuvres du patronat et des gouvernants sont souvent accompagnées de pressions, policières et administratives, les plus diverses, voire même d'arrestations, d'expulsions. Est-il besoin d'insister sur le fait que les organisations de la C.G.T. se doivent, non seulement de dénoncer toutes ces manœuvres, pressions et répressions, mais prendre des mesures concrètes pour appeler les travailleurs immigrés et français à l'action unie, pour faire échec à ces mesures.

En ce qui concerne la propagande, orale ou écrite, non seulement la C.G.T. et ses organisations éditent des journaux, des tracts dans les langues appropriées aux travailleurs immigrés, mais nous préconisons des réunions spéciales, dans lesquelles des militants immigrés et français sont appelés à faire connaître l'opinion, la position et les mots d'ordre de la C.G.T.

... Dans de nombreuses corporations et entreprises, un large recrutement a été effectué en mai et en juin derniers, parmi les travailleurs immigrés, et c'est bien...

Il nous faut faire encore plus ; renforcer la C.G.T. dans l'immigration, c'est renforcer nos possibilités communes aux uns et aux autres, pour que se réalise concrètement la solidarité de combat. Il nous faut donc multiplier les appels et moyens pratiques pour organiser, sur une base de masse, le recrutement des travailleurs immigrés.

... Il nous faut encore renforcer, développer les mesures déjà prises, pour ce qui concerne la formation syndicale de nos camarades immigrés, faire en sorte qu'ils puissent jouer leur rôle, non seulement dans les entreprises, dans les sections et syndicats, mais aussi dans les directions d'U.D., d'U.L., des Fédérations et naturellement de la Confédération...

... Nous ne saurions trop insister sur la lutte à mener systématiquement, pour faire respecter et étendre les libertés et droits acquis, mais aussi pour utiliser au maximum les libertés dans les entreprises, acquises en mai-juin derniers.

Les réunions des groupes de langue, des syndiqués de la C.G.T. ainsi que les réunions ouvertes à tous les travailleurs, doivent se concevoir toujours plus dans les entreprises, afin de leur faire connaître les positions, solutions et revendications de la C.G.T. et les appeler à se prononcer en toute connaissance de cause.

LA RESOLUTION

La Conférence Nationale de la C.G.T. pour la défense et l'organisation de la main-d'œuvre immigrée en France réunie à Paris, les 15 et 16 mars 1969, salue les travailleurs immigrés qui ont participé massivement avec les travailleurs français aux grandes luttes de mai-juin 1968, ainsi qu'aux journées nationales de février et mars 1969.

Elle apprécie positivement les résultats des luttes de mai-juin et particulièrement ceux obtenus pour les travailleurs immigrés. Ces succès sont pour eux une étape ainsi qu'une nouvelle et grande expérience dans les luttes pour l'égalité des droits.

La lutte contre les atteintes aux libertés à l'égard des travailleurs immigrés peut devenir victorieuse lorsqu'elle est conduite avec ténacité et dans l'union, comme en témoigne l'annulation des décrets d'expulsion pris par le gouvernement à l'encontre d'un militant des mineurs de Moselle.

Les ouvriers immigrés en France sont environ deux millions.

En toutes circonstances, ils ont participé aux combats de la classe ouvrière et du peuple français pour le bien-être, les libertés et la paix.

Nombre d'entre eux ont fécondé de leur sang la terre de France. De plus, la Conférence Nationale fait sien le principe fondamental selon lequel tous les ouvriers quelles que soient leur race et leur nationalité appartiennent à une seule et même classe : la classe ouvrière. Ils sont liés par des intérêts communs. Ils doivent s'unir, s'organiser et agir dans leurs syndicats.

La Conférence dénonce pouvoir et patronat, qui par leur propagande tendent à dresser les travailleurs français et étrangers les uns contre les autres. Elle dénonce et condamne les gouvernements qui font de l'exportation de la main-d'œuvre, une industrie d'Etat, et tous ceux qui tentent de l'utiliser comme une main-d'œuvre à bon marché.

Cette politique favorise la surexploitation dans les conditions de travail, la rémunération, la qualification, la formation professionnelle, le logement. Elle aggrave les disparités en matière d'allocation familiale et de Sécurité Sociale. Elle accentue les discriminations existantes dans les droits syndicaux.

Les organisations de la C.G.T. lutteront pour l'application dans les entreprises des droits syndicaux acquis à Grenelle sans discrimination et pour leur extension. Elles combattront les moyens discrétionnaires du pouvoir utilisés à l'encontre des travailleurs et militants immigrés.

Les récentes luttes ont permis d'enregistrer des résultats importants démontrant qu'une telle situation peut être modifiée.

La Conférence se prononce pour une politique d'immigration conforme aux intérêts des travailleurs français et immigrés, à l'intérêt national.

La Charte revendicative adoptée par la Conférence Nationale réaffirme les droits des travailleurs immigrés depuis leur recrutement dans leur pays d'origine, jusque dans leurs conditions de

vie et de travail en France. La C.G.T. soutiendra toutes mesures allant dans ce sens.

Tout en appréciant les résultats obtenus dans le sens de l'égalité des droits, la Conférence Nationale considère que la situation actuelle nécessite, de la part des organisations de la C.G.T., une étude et un travail d'envergure à la mesure des problèmes posés.

Au niveau de l'entreprise doit se développer l'effort de la C.G.T. pour l'élaboration et l'aboutissement des programmes revendicatifs dans lesquels seront incluses les revendications propres à la main-d'œuvre immigrée.

Les directions syndicales à tous les niveaux aideront les sections syndicales à réaliser dans ce sens.

Sur le plan de la bataille des idées, les organisations de la C.G.T. riposteront avec vigueur, aux ignobles campagnes racistes et xénophobes développées par les adversaires du mouvement ouvrier. Les publications de la C.G.T. y contribueront puissamment.

La Conférence appelle par ailleurs toutes les organisations syndicales à faire un plus grand effort pour la diffusion des journaux mensuels édités par la C.G.T. à l'intention des travailleurs algériens, espagnols, italiens et portugais et pour l'édition de matériel d'entreprise et syndical en différentes langues.

Elles feront de plus grands efforts en ce qui concerne l'éducation. A tous les échelons, les problèmes de la main-d'œuvre immigrée seront intégrés dans les programmes éducatifs, y compris la campagne d'alphabétisation. Des initiatives seront développées pour ce qui concerne la formation syndicale des immigrés à partir des lieux de travail en utilisant les droits syndicaux nouveaux.

Elles désigneront des responsables de la M.O.I., mettront en place des Commissions de la M.O.I. et des groupes de langue partout où cela n'est pas encore fait.

Les Commissions de la M.O.I. ainsi que les groupes de langue fonctionnent sous la responsabilité des directions syndicales, elles participent à l'élaboration afin d'aider les directions à répondre aux problèmes posés. Elles contribuent à l'application pratique des décisions prises.

Les organisations se préoccupent d'une façon permanente de la montée des militants syndicaux immigrés à tous les échelons du mouvement syndical. Elles poursuivront activement la campagne d'adhésion à la C.G.T. auprès des travailleurs immigrés.

Pour la réalisation de l'ensemble de ces tâches, l'utilisation des droits syndicaux nouveaux devra être développée par toutes les organisations syndicales ainsi que ceux pour leur élargissement et leur application sans discrimination.

Avec les syndicats C.G.T., les travailleurs français et travailleurs immigrés lutteront dans l'unité pour le bien-être et la démocratie. Ils soutiendront activement les peuples qui luttent contre la dictature, pour la liberté, le progrès social et la paix.

Nouvelles d'Algérie

Le 11^e Congrès de l'U.G.T.A. initialement fixé du 8 au 12 avril, par la « Commission préparatoire » mise en place par Kaid Ahmed, a été reporté. Les assises nationales de la centrale syndicale algérienne se dérouleront à « huis clos » du 5 au 9 mai au Palais des Nations à Alger.

« L'application du principe du retour à la base » prôné par le F.L.N. comme la « condition élémentaire du respect de la démocratie syndicale » se traduit par le refus de reconnaître les directions de l'U.G.T.A. élues à tous les échelons, par la violation permanente des statuts de l'U.G.T.A., par la prise en charge de la préparation de toutes les assemblées syndicales, de tous les congrès syndicaux par l'appareil du F.L.N. sous la direction de Kaid Ahmed.

Après la dissolution arbitraire de la Commission Exécutive et du secrétariat national de l'U.G.T.A. le 28 octobre 1968, les locaux des différentes Unions Locales et de l'Union Régionale U.G.T.A. d'Alger sont occupés par des fonctionnaires du F.L.N., le 26 janvier dernier, les responsables syndicaux expulsés.

Ainsi les syndicats algériens calomniés d'être des « syndicats gestionnaires » ne « gèrent » même plus leur propre organisation.

Des militants syndicalistes honnêtes, dévoués à la cause des travailleurs, sont accusés « d'opportunisme », de « carriérisme », au cours des meetings organisés, convoqués par le seul F.L.N., les employeurs étant « priés » de libérer leur personnel pendant les

heures de travail afin de permettre la « mobilisation » des travailleurs.

Les actes suivent les menaces. Aïssa Baïod, secrétaire général de la F.T.E.C.-U.G.T.A. aurait été victime d'une inqualifiable agression.

Le 13 février, alors qu'il arrivait au local où devait se tenir une réunion d'enseignants, Aïssa Baïod est interpellé par trois responsables de la kasma d'Hussein-Dey. Pour avoir, malgré les menaces, voulu assister à une réunion régulière, en qualité d'enseignant, de secrétaire du syndicat des enseignants d'Hussein-Dey, de secrétaire général de la F.T.E.C. élu démocratiquement au précédent congrès, Aïssa Baïod a été enlevé, séquestré et sauvagement battu dans le local de la kasma d'Hussein-Dey. Lunettes brisées, visage ensanglanté, il a dû être hospitalisé.

Kaid Ahmed et Messaâdia se sont imposés pour diriger les travaux du Congrès de l'Union des Journalistes algériens, prétextant que les journalistes « ignorent la procédure d'un congrès ». Après avoir dénaturé les débats, lors de l'élection de l'organisme de direction, ils ont présenté une liste unique. Les congressistes auraient protesté contre cette méthode contraire aux statuts adoptés à ce même congrès. Kaid Ahmed aurait alors demandé un vote pour ou contre le F.L.N. La liste présentée est passée aux voix. Sur 300 congressistes, elle a recueilli 82 voix pour, 22 voix contre et 196 abstentions.

● Cinq des 36 militants syndicalistes arrêtés le 15 décembre 1967 et tor-

turés par les gendarmes de Rouiba sont toujours emprisonnés sans jugement à El Harrach. Il s'agit d'Abderahmane Chergou, 30 ans, membre de la Commission Exécutive de la Fédération des Travailleurs de l'Équipement et de la Culture. Mohammed Manseur, 41 ans, père de 11 enfants, secrétaire de l'U.L.-U.G.T.A. de Rouiba et membre de la Commission Exécutive de l'Union Régionale U.G.T.A. d'Alger. Abdelgani Mammeri, 35 ans, père de 6 enfants, membre de la Commission Exécutive de l'Union Régionale U.G.T.A. d'Alger et secrétaire de l'Union Locale U.G.T.A. de Rouiba. Abdelkader Abzar, 32 ans, père de 3 enfants, délégué du personnel à l'usine Berliet-Algérie de Rouiba. Saïd Gujousse, 26 ans, ouvrier soudeur aux « tracteurs UNIC », responsable syndical U.G.T.A.

● Des militants progressistes et syndicalistes sont également détenus arbitrairement à El Harrach : Mohamed Senegri, Mohamed Belaroui, Abderahmane Bahou, Hamoud Haline, Abdelkader Chaouch, Amar Karrouzi-Arach, Mokrane Zegaoui, Mohamed Kitoune, Kamel Rouni, Mohamed Bouderkala; à Lambese : Rachid Yahiaoui; à Blida : Mohamed Tegui; à la prison militaire de Boufarik : Djelloul Naceur, Djamel Labidi, Beharbia et Mohamed Mekki.

● Ahmed Ben Bella est toujours détenu au secret, depuis la tentative de rébellion du colonel Zbiri. Son neveu, Mohamed Ben Bella est toujours emprisonné à Oran.

MESSAGE AU PEUPLE DU PORTUGAL

La Conférence Nationale de la C.G.T. pour la défense et l'organisation de la main-d'œuvre immigrée réunie à Paris les 15 et 16 mars 1969, ayant eu connaissance de l'important mouvement de grèves de la classe ouvrière portugaise, l'assure de son entière solidarité.

— Elle exige le rétablissement des libertés fondamentales au Portugal, liberté d'opinion et d'association, le droit pour les travailleurs portugais de s'organiser librement sur le plan syndical.

— Elle exige la libération immédiate de tous les militants syndicaux emprisonnés et l'amnistie pour tous les prisonniers politiques portugais.

— Elle exige la fin des guerres coloniales, en Angola, Guinée et Mozambique et l'indépendance pour les peuples des colonies portugaises.

MESSAGE AU PEUPLE D'ESPAGNE

La II^e Conférence Nationale de la C.G.T. pour la défense et l'organisation des travailleurs immigrés, salue chaleureusement la lutte de la classe ouvrière et ses Commissions, du peuple d'Espagne contre l'oppression de la dictature franquiste, pour ses revendications, la liberté et la démocratie.

La Conférence condamne l'état d'exception et la répression qui frappe les militants ouvriers, les travailleurs et démocrates espagnols.

Elle approuve l'appel du Bureau Confédéral et affirme la solidarité active avec la lutte difficile de ses frères de classe d'Espagne.

La Conférence exige la levée de l'état d'exception et la libération de tous les militants ouvriers et antifranquistes victimes de la répression.

MOTION DE SOLIDARITÉ AU PEUPLE DE GRÈCE

Les participants à la Conférence Nationale de la C.G.T. pour la défense et l'organisation des travailleurs immigrés, solidaires des travailleurs et patriotes grecs, élèvent la plus énergique protestation contre les arrestations, les tortures infligées aux meilleurs défenseurs de la liberté, de la démocratie et de la paix.

Ils demandent la libération de tous les emprisonnés politiques et le rétablissement des droits et libertés en Grèce.

PARIS, LE 16 MARS 1969.

LA II^e CONFERENCE NATIONALE
POUR LA DEFENSE
ET L'ORGANISATION
DES TRAVAILLEURS IMMIGRES.

منبر الخدام الجزائري

213, rue Lafayette - PARIS (10^e)
BOTzaris 86-50
Imprimerie Lensoise - Lens



Travail exécuté
par des ouvriers
syndiqués

Photos : J.-C. Seine,
L. Lucchessi,
G. Bloncourt.

Directeur de la publication : Serge CAPPÉ.
Commission paritaire N° 36.876.